

DÉMARCHE

L'objectif de l'évaluation périodique des programmes de l'Université de Montréal est d'assurer leur qualité et leur pertinence. Dans le cadre de cet exercice, la Faculté de médecine a respecté le protocole du deuxième cycle d'évaluation de l'Université (2018-2025). Ce résumé énumère les étapes clés de l'évaluation, présente une synthèse des forces constatées et des recommandations émises par la Sous-commission d'évaluation des programmes.

ÉTAPES CLÉS

Début des travaux : 20 janvier 2020

Rapport d'autoévaluation : 24 novembre 2022

Visite externe : 23 et 29 mai 2023

Rapport synthèse : 15 septembre 2023

Plan d'action : 20 février 2024

PRINCIPALES FORCES

- ❖ Les objectifs des programmes sont clairs pour les étudiant·es
- ❖ Les programmes rassemblent une large proportion des effectifs étudiants québécois de pharmacologie et de physiologie.
- ❖ L'offre de cours est satisfaisante pour les étudiant·es.
- ❖ Forte satisfaction envers l'enseignement dans le programme.

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

- ❖ Revoir les perspectives de formation en relation avec les besoins de la société.
- ❖ Établir un cadre de compétences disciplinaires et transversales tenant compte de l'articulation des programmes.
- ❖ Harmoniser les modes de gestion académique, les règles du financement étudiant et les évaluations entre les programmes en tenant également compte des exigences de la Faculté de médecine.
- ❖ Repenser la visibilité des programmes.
- ❖ Regrouper l'information et la documentation destinée aux étudiant·es sur une plateforme unique.
- ❖ Établir des mécanismes de soutien aux étudiant·es en prenant appui sur la politique institutionnelle en santé mentale.